

AMÉNAGEMENT CANICULE À CLERMONT

SOMMAIRE

AMÉNAGEMENT CANICULE À CLERMONT
LE FUTUR CENTRE ADMINISTRATIF DE LYON
ACCUEIL DES NOUVEAUX

Voir notre précédent article sur le sujet [ici](#).

La problématique de la gestion des situations de canicule ne concerne que le site de Clermont, non climatisé contrairement à celui de Lyon.

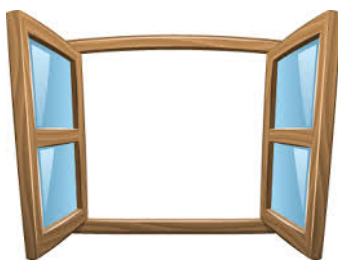
A Clermont, la DR a investi en 2020 pour équiper les salles de réunion 201 et 411 en climatiseurs. La pandémie ne permet pas de proposer ces salles aux agents, le système de climatisation (consistant à rafraîchir l'air ambiant par recyclage) étant incompatible avec les mesures sanitaires.

DES PISTES DE RÉFLEXION INAPPLICABLES

- Climatiser la totalité de ce vieux bâtiment n'est pas réaliste pour des raisons évidentes.
- Climatiser les couloirs de chaque étage pourrait rafraîchir les locaux sous réserve de laisser les portes des bureaux ouvertes. Le cloisonnement des escaliers (chantier en cours de préparation, voir notre publication [ici](#)) ajouterait de l'efficacité à ce dispositif. Une infrastructure importante serait néanmoins nécessaire sans garantir pour autant de l'efficacité.
- Une prestation pendant la période de canicule de la société Securitas qui s'occupe de la télésurveillance du bâtiment et qui consisterait à venir ouvrir les fenêtres vers 4 ou 5h du matin avait été envisagée par la

Direction, cependant sans succès.

Pour la CFDT, l'idée d'ouvrir les fenêtres des bureaux des collègues tôt le matin par les premiers arrivés, comme il se fait déjà, est à retenir.



Elle entre cependant en contradiction avec la nouvelle disposition de sécurité qui veut que le dernier sorti du bureau, la veille au soir, ferme sa propre porte à clé.

La Direction répond qu'elle reviendra vers nous à ce sujet.

LE DÉCLENCHEMENT DES MESURES DU PLAN CANICULE

Sans attendre l'alerte rouge par la Préfecture, la Direction propose de retenir deux critères pour déclencher des mesures "canicule" à Clermont :

- le seuil des 34°C utilisé par l'Institut de veille sanitaire,
- le niveau de vigilance orange prévu par Météo-France (voir [ici](#)).

Un message d'information de la Direction sera alors envoyé par l'assistant de prévention, la conseillère de prévention ou la DSP, et une actualité sera mise en ligne sur

l'intranet avec les fiches pratiques à consulter.

LES MESURES PROPOSÉES

- La possibilité de commencer à travailler dès 6h30 avec réintégration dans le compteur Sirhius de l'agent du premier quart d'heure à sa demande (06h45 est l'horaire habituel possible de début),
- le recours au télétravail, privilégié en particulier l'après-midi :



- en période de pandémie avec le recours au télétravail massif, les agents peuvent bénéficier de cette possibilité,
- dans le cadre de la future circulaire télétravail en régime permanent, les agents disposeront d'un stock de jours de télétravail dit «flottants» qu'ils pourront mobiliser,
- si la durée de la canicule dépasse une semaine, le directeur régional pourra également demander au directeur général de déclencher la circulaire télétravail en période de crise exceptionnelle pour augmenter le nombre de jours de télétravail

hebdomadaire.

Par ailleurs, la possibilité de faire sauter la plage fixe de l'après-midi sera examinée¹.

La CFDT rappelle sa proposition de 2019 d'équiper le restaurant administratif d'une climatisation et d'opérer un changement des stores vers des toiles aux propriétés thermiques plus élevées.



1 La note de service sur la canicule en date du 27 mai a été envoyée le lendemain aux agents.

La Direction retient la première idée avec la possibilité de la mettre en œuvre dans l'avenir.

Elle précise par ailleurs avoir prévu une vérification de bon fonctionnement de l'ensemble des stores.

LES DISPOSITIFS ANNEXES

Un point sur l'ensemble des brumisateurs (y compris pour les enquêteurs) sera fait et des nouveaux pourront être distribués.

La CFDT demande également de faire un point sur le parc des ventilateurs cette année rappelant qu'ils sont tout de même utilisables en période de pandémie pour un agent seul dans un bureau, porte fermée.

La Direction rappelle par ailleurs, plus

classiquement :

- la présence des fontaines à eau,
- les gestes de protection individuelle (fiche existante),
- l'interdiction de toute opération logistique à risque,
- la bienveillance des agents, les uns envers les autres.

La CFDT rappelle à la Direction la vigilance et la bienveillance à garder vis à vis des personnes vulnérables à la canicule.

La Direction en prend bonne note.

Hors période de pandémie, les salles de réunions climatisées seront mises en fonctionnement et les agents pourront alors s'y rendre pour se rafraîchir ou y travailler.

LE FUTUR CENTRE ADMINISTRATIF DE LYON

LORS DU GROUPE DE TRAVAIL DU 10 JUIN, LA DIRECTION ET LES REPRÉSENTANTS SYNDICAUX ONT POURSUIVI LES ÉCHANGES SUR LE PROJET DU FUTUR CENTRE ADMINISTRATIF D'ÉTAT (CAE) DE LYON (voir [ici](#) notre précédent article).

POINT D'ÉTAPE

Tendant davantage vers la plaquette publicitaire que vers un document de travail, le projet du futur CAE présenté le 4 juin par la DDT¹ du Rhône a suscité des critiques. Une seule diapositive représente en outre des agents en

1 Direction départementale des territoires.

situation de travail.

La fiabilisation des besoins est l'étape en cours d'étude. Il s'agit ici de vérifier que les prestations initiales sont bien satisfaites.

Actuellement, la répartition des espaces entre Insee et DRFIP n'est pas encore arrêtée. Dans la mesure où chaque agent aura un poste de travail (l'option flex-office² n'étant pas privilégiée), il est urgent de figer les zones Insee et DRFIP. Le macro-planning sera connu en juillet.



A cette fin, la Direction a demandé au groupement lauréat retenu un plan grand format (type A0) pour travailler de façon plus précise.

Le micro-planning du positionnement

des divisions les unes par rapport aux autres sera effectif à la rentrée et est prévu de s'étaler jusqu'à février 2022. Les agents et représentants du personnel seront alors consultés, selon des modalités encore non fixées.

Ce travail s'inscrira dans un cadre contraint par des considérations techniques.

AGENCEMENT DES ESPACES

L'Insee occupera les 4^e et 5^e étages des bâtiments A et B (Nord et Sud), extension non comprise.

Le SES sera réparti sur deux ailes.

Les bureaux seront cloisonnés sur toute la hauteur en bénéficiant d'un bon traitement acoustique. En outre, un ergonomiste accompagnera les divisions qui ont une forte activité téléphonique afin de configurer au mieux phoniquement ces espaces partagés.

2 Imaginé dans les pays anglo-saxons et en pleine vogue à l'heure actuelle, le concept de bureau flexible ou flex-office permet, prétendument, de booster la productivité tout en optimisant les coûts. Il désigne l'absence de poste de travail attribué à chaque



La CFDT demande que les agents ne soient pas pénalisés par rapport aux managers quant à l'exposition de leur bureau.

Quant aux archives, elles ont déjà été transférées pour être stockées au niveau national. Une délégation de la DG a apporté son aide pour effectuer le tri adapté.

Un garage à vélo est prévu au rez-de-chaussée. Cependant, la Direction n'a pas été en mesure d'indiquer sa capacité.

Des emplacements pour véhicules électriques seront au même niveau.

Les fenêtres pourront s'ouvrir, ainsi que les volets actionnés manuellement par les agents.

La future cité administrative proposera différents types de salles de réunion : des salles privatives Insee, des salles partagées Insee/DRFIP, des salles de grande capacité modulables en plusieurs parties.

La CFDT souhaite que des détecteurs de CO₂ soient installés dans la zone Insee.

EMPLACEMENTS DE STATIONNEMENT

Des données sur le mode de transport des agents vont alimenter une réflexion sur une alternative de stationnement, compte tenu de la baisse drastique prévue des places de parking pour voitures. L'offre d'un abonnement au parking public du centre commercial est à l'étude. Les parkings subissent de fortes contraintes par rapport aux nouvelles règles d'urbanisme.

MÉDECINE DE PRÉVENTION

Le médecin de prévention demeure dans l'actuel bâtiment 1, et sera transféré lors de la phase 2.

La CFDT reste à la disposition des agents et fera remonter à la Direction toute remarque et interrogation qui lui sera formulée. N'hésitez pas à nous contacter !

LA CFDT VOUS ECOUTE

ACCUEIL DES NOUVEAUX

L'accueil des nouveaux agents au sein de la Direction régionale est globalement bien organisé et désormais rodé en contexte normal.

La CFDT s'inquiète plus particulièrement de la prise de poste et de la montée en compétence de ces agents et des nouveaux affectés dans le contexte de crise sanitaire.

La Direction s'est voulue rassurante.

L'EXPÉRIENCE INÉDITE DES PRISES DE POSTES EN 2020...

Avec le recul de la crise sanitaire pour l'année 2020, la Direction reconnaît la difficulté de la prise de poste pour la majeure partie des nouveaux agents :

Le peu de présence sur site, de contacts avec les collègues, la formation à distance via l'outil zoom, ont été autant d'écueils pour une prise de poste « idéale » et une bonne intégration au sein de l'équipe.

Le bilan réalisé reste, selon elle, cependant positif avec :

- des agents satisfaits de leur mobilité, de manière plus nuancée pour ceux issus d'une mobilité géographique ou extérieure,

- une adaptation à ce mode de fonctionnement.

Ceci dit, et indépendamment de la pandémie, l'erreur de choix de poste demeure toujours possible.

La CFDT demande la vigilance et une bienveillance à tout niveau des acteurs concernés à l'égard de ces agents pour veiller à ce que les prises de poste se déroulent au mieux dans un contexte rendu difficile pour tous.

La Direction y consent.

...POUR UNE MEILLEURE INTÉGRATION CETTE ANNÉE

Avec le recul et selon le contexte, la Direction s'appuiera sur les enseignements de 2020 pour permettre une meilleure intégration

des agents : l'outil zoom, comme d'autres outils collaboratifs se sont généralisés et le savoir-faire s'est développé sur les formations à distance.

Sauf mesures strictes contraires, la présence sur site reste et restera possible, la rencontre avec d'autres agents pourra permettre de répondre à certains besoins spécifiques.

Avec un savoir-faire accru, il revient à chaque manager de construire au mieux cette transition dans un mode de fonctionnement rendu plus complexe et qui s'impose à tous.

Une réunion d'encadrement spécifique est prévue en juin pour sensibiliser et échanger avec les managers sur ce thème.

VOS REPRÉSENTANTS CFDT AU CTSD AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Stéphane DUPIN, Clermont-Ferrand
Isabelle CREBIER, Lyon